



TARIF APPLICABLE POUR LE CALCUL DES PRIX DE PENSION DANS LES CRECHES DE LANCY (11 MENSUALITES)

Table with columns: Revenu annuel net, Tarif annuel 100%, Tarif annuel 100% selon nombre de journée par semaine (1-5), Tarif mensuel 100% selon nombre de journée par semaine (1-5), Tarif par jour. Rows range from 0 to 160,000 CHF.

- 1. Temps de fréquentation : Plein temps : 1 / Matin + repas : 60% / Matin + repas + sieste : 75% / Après-midi : 50%
2. Réduction : 50% pour le 2ème enfant dans l'institution, 100% pour le 3ème enfant dans l'institution.
3. Carte gïoqqne (dès 3 enfants) : déduction de CHF 10'000.- sur le revenu annuel net

